

28 Surveillance du logement

Les dommages les plus courants des habitations sont généralement liés à l'action de l'eau.

L'humidité reste l'une des principales causes de dommage pour les bâtiments. Elle peut provenir de remontées capillaires (pénétration de l'eau du sol dans les murs), d'infiltrations par la toiture ou les fissures, de fuites accidentelles (canalisation, réseau de chauffage), ou d'un excès de vapeur d'eau.

Ainsi, peuvent apparaître dans le logement : salpêtre, moisissures, cloquage des peintures et revêtements muraux, décollement des revêtements de sol... En extérieur, fissures, moisissures, mousses, cloquage des enduits et des revêtements, rouilles, effritements des matériaux sont également des signes de dégradation.

Quelques conseils

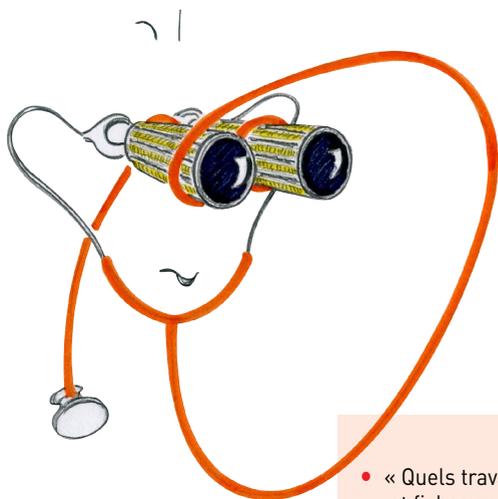
Surveillez le bon état de votre toiture et vérifiez que les gouttières ne sont pas encombrées, afin d'éviter toute infiltration.

Surveillez l'enveloppe du bâtiment (façades, murs).

Vérifiez le bon fonctionnement de votre système de ventilation (cf fiche 10).

Faites entretenir régulièrement votre système de chauffage (cf fiches 14 à 21).

En cas d'apparition de signes de dégradation tels que fissures ou décollement d'un revêtement de sol, faites appel à un professionnel.



EN SAVOIR PLUS

- « Quels travaux confier à un professionnel » (2013) et fiches pathologies du bâtiment www.qualiteconstruction.com